

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT CINQ****Le 16 octobre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAYE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 37

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°174**OBJET : ASSAINISSEMENT - DEMANDES DE SUBVENTION POUR LE
PROJET SUR LE RESEAU SEPRARTIF DU CHEMIN DES USINES A
BELMONT DE LA LOIRE**

Monsieur René VALORGE, Président, rappelle que la commune de Belmont de la Loire a réalisé une étude de diagnostic du réseau d'assainissement communal en 2013. Un programme de travaux a été établi suite aux investigations menées dans les différentes phases.

Des travaux ont déjà été conduits sur les réseaux d'assainissement :

Mise en séparatif de la Route de Charlieu

Remplacement du collecteur de Biesse

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour la création d'une nouvelle station d'épuration en remplacement de celle existante. Les travaux devraient débuter en 2026 comme cela a été vu lors d'un précédent conseil communautaire.

En parallèle, de manière à réduire les volumes d'eau parasites entrant à la station Charlieu Belmont Communauté envisage la réalisation des travaux de mise en séparatif chemin des Usines, conformément au programme de travaux du schéma directeur (travaux classés en priorité 2 dans le schéma directeur d'assainissement).

Les travaux préconisés consistent à créer un réseau de collecte séparative qui reprendra l'ensemble des réseaux du chemin des Usines. Ils comprennent :

215 ml de canalisation eaux usées en PVC SN16 Ø 200 ;

18 branchements particuliers équipés d'un tabouret de branchement ;

285 ml de canalisation eaux pluviales en PVC SN8 Ø315 et béton 135 A Ø400 ;
27 branchements particuliers équipés d'un tabouret de branchement ;
La reprise des regards grille de collecte des eaux de surface ;
La réfection de chaussée du Chemin des Usines.

Le coût des travaux de mise en séparatif est estimé à 110 000 € HT ;
La communauté de communes devra affermir la tranche optionnelle du marché engagé par la commune en 2024 pour des travaux similaires place du souvenir.

Simultanément aux travaux d'assainissement, le réseau d'adduction d'eau potable sera renouvelé en Fonte DN80 avec reprise de l'ensemble des branchements, conformément au schéma directeur.

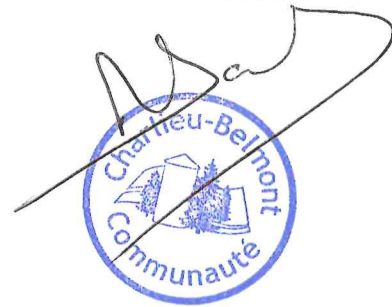
Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide l'opération et sollicite l'aide financière du Département pour 10 % et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour 35 % du coût des travaux,
- dit que la dépense est prévue au budget annexe assainissement collectif en section d'investissement.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Maizilly
Mme Colette LEBEAU



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-174-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025
Publication : 21/10/2025